



Affaire Sanofi : un pôle public du médicament pour mettre fin à la spéculation sur la santé des gens

Publié le 27 décembre 2024, par Serge Klopp



©

Résumé :

L'auteur revient sur le fait que Sanofi veut vendre son activité de fabrication du Doliprane pour soi-





disant développer la recherche. Il considère que c'est contraire aux intérêts des gens : il argumente alors sur la nécessité de créer un pôle public du médicament.

Abstract :

The author returns to the fact that Sanofi wants to sell its Doliprane manufacturing activity to supposedly develop research. He considers that it is contrary to people's interests: he then argues on the need to create a public medicine pole.

Alors que lors de la crise Covid tout le monde s'accordait à dire que le « monde d'après » ne pourrait plus être le même, l'affaire Sanofi révèle que pour les capitalistes, rien n'a changé. On nous explique que Sanofi veut se défaire de sa société qui fabrique entre autres le Doliprane pour se centrer sur son cœur d'activité : la recherche.

Après avoir alerté sur les risques de perte de « souveraineté » sur la livraison des médicaments pour répondre aux besoins de la population, de nombreux médias nous expliquent que cette cession ne remettrait en rien en cause cette livraison. Il suffit d'inscrire dans le contrat certaines garanties. Mais n'est ce pas ce qui avait été fait lors de la vente d'Alstom ? On a vu la suite... Rien ne garantit que demain il n'y ait pas une nouvelle pénurie organisée artificiellement pour permettre à ce laboratoire américain de spéculer sur la hausse du prix de ces produits.

On nous explique que la recherche coûte très cher, soit. Mais en quoi le fait de posséder une entreprise largement bénéficiaire empêcherait la recherche ? Ce qui diminue les capacités de recherche de Sanofi ne serait ce pas plutôt le fait qu'il y a peu de temps Sanofi ait supprimé des centaines de postes dans la recherche / développement ? Par ailleurs plutôt que de vendre cette entreprise pour récupérer des actifs financiers, le laboratoire ne pourrait-il pas faire des économies sur ses dépenses de marketing qui représentent une part importante du coût des médicaments ?

Pour revenir sur la recherche, on parle beaucoup de l'investissement des actionnaires, mais on omet de dire qu'une part importante de cette recherche est effectuée en lien avec l'Inserm et donc avec des fonds publics et du personnel hospitalier public, sans aucun retour sur investissement pour l'Inserm, puisque son statut interdit de tirer profit du résultat de ses recherches.

Parce que nous considérons que le médicament n'est pas une marchandise comme une





autre et que la santé n'est pas un marché comme les autres, nous proposons de développer un pôle public du médicament. Ce pôle public devra permettre de faire du médicament un bien commun. La finalité de la recherche ne sera pas le profit maximum pour les actionnaires, mais la réponse aux intérêts communs de notre population, et de l'ensemble de la population mondiale. Rappelons qu'en Afrique des centaines de milliers de victimes souffrent d'épidémies qui pourraient être éradiquées si les laboratoires acceptaient de développer les recherches nécessaires. Mais l'Afrique étant un marché insuffisamment solvable, rien n'est fait !

Ce pôle public du médicament permettrait dans le domaine de la recherche une véritable coopération internationale à l'instar du CERN dans le domaine de la recherche nucléaire fondamentale.

Si la France prenait la décision de sortir le médicament du « marché libre et non faussé », cela remettrait-il en cause l'Union Européenne, ou cela ne permettrait-il pas au contraire de réorienter l'UE vers le progrès social ? De passer de l'Europe des capitalistes à l'Europe des peuples ? Et si pour une fois nos gouvernants choisissaient l'Humain d'abord !

Pour citer cet article :

Serge Klopp, « Affaire Sanofi : Un pôle public du médicament pour mettre fin à la spéculation sur la santé des gens », Les Cahiers de santé publique et de protection sociale, N° 51 décembre 2024.

